



Le secrétariat de Mairie sera fermé
Du 08 août au 22 août 2022 inclus

Des permanences seront assurées
le mardi 23 août et le vendredi 26 août de
14 h 30 à 18 h 00

Reprise des permanences habituelles à
compter du mardi 30 août 2022 14 h 00

En cas d'urgence, veuillez contacter
Monsieur le Maire ou Messieurs les
adjoints au Maire. Merci